

Conditions d'accueil en septembre,



vos élus CFE-CGC avisent la direction suite à vos nombreuses alertes...

Principales inquiétudes :

Postes de travail :

Sur les sites de Boulogne et de Guyancourt, les derniers arrivés devront difficilement se trouver un bureau libre proche de leurs collègues.

La direction générale a décidé de revoir les conditions de télétravail en France sans donner les moyens nécessaires aux sites d'Ile de France. Elle a pourtant fait de belles économies sur ce périmètre en diminuant le nombre de postes de travail.



POSITION CFE-CGC



À la suite de vos nombreuses alertes, nous réclamons depuis plusieurs mois à la direction de nous présenter l'organisation qu'elle a décidé de mettre en place sur nos sites, afin de nous assurer de vos bonnes conditions d'accueil. Nous avons pointé la dégradation de ces derniers mois, avec le nombre des accidents de travail en hausses et nous lui avons rappelé ses obligations d'assurer la santé de tous ses salariés.



La direction a décidé unilatéralement de revenir sur les conditions de télétravail il y a de ça presque un an. Cette décision fut englobée de manière indissociable dans le nouveau contrat social France signé en décembre dernier. Les nouvelles règles de télétravail qui en découlent s'appliqueront en septembre 2025 sur le périmètre France et cela, sans spécificité sur les conditions d'accueil des salariés d'Ile de France, pourtant bien différentes de celles des autres sites du groupe en France.

Après l'épisode du Covid, la direction vantait les avantages du télétravail et incitait les salariés d'Ile de France à y recourir en masse. La direction a alors profité pleinement des avantages en réduisant drastiquement les surfaces de bureaux en ingénierie/tertiaire, faisant au passage de belles économies.

Ces derniers mois, pour permettre l'application de l'accord, les directions métiers se sont organisées avec plus ou moins de bienveillance envers leurs salariés. Des plannings de présence ont été fait, quelques postes de travail seront encore rajoutés mais aucune démonstration globale et fonctionnelle de ces ajustements n'a été présentée.

Désormais, l'heure du retour sur site est proche et les inquiétudes augmentent. De nombreux salariés craignent à juste titre les conditions de travail qu'ils trouveront à leur retour de congés.

Disponibilité des postes de travail.

Sur les sites de Boulogne et Guyancourt, les salariés qui arriveront sur la fin de la période de prise de poste auront des fortes difficultés à trouver leur place. Ils seront souvent obligés de s'installer loin de leurs collègues.

Accès aux places de parking.

A Boulogne, les derniers déménagements regroupent les salariés dans des bâtiments aux nombres de places de parking très limités. Comment s'assurer de la disponibilité d'une place pour son véhicule à l'arrivée sur site ?

Affluence dans les restaurants d'entreprise.

A Guyancourt, la situation est déjà très tendue. Les temps d'attentes pour pouvoir s'installer à table dépassent très souvent le raisonnable et réduisent drastiquement le temps de pause. Cela ne permet à une véritable coupure méridienne indispensable et nuit considérablement au bien-être des salariés. Les nouvelles conditions en septembre vont de fait se dégrader. Le repas doit être un moment convivial et serein, pas une course contre la montre.

Les élus CFE-CGC, porte-paroles des salariés, vous alertent à nouveaux sur les réelles craintes qu'ils ont quant à la dégradation des conditions d'accueil sur sites. Les arrêts de travail sont en net hausse ces derniers mois et cela ne va pas dans le bon sens.

La direction a décidé le retour massif des salariés sur site, c'est son choix. Nous lui rappelons qu'elle est aussi garante de leur santé.

Les élus CFE-CGC prendront leurs responsabilités et seront en ce mois de septembre encore plus à l'écoute de tous pour remonter tous dysfonctionnements et réclamer des solutions dans les meilleurs délais.

